

A propos d'un abri sous roche situé dans la vallée de l'Isbelle à Hotton

par L. DIERICK

Lors d'une visite à la grotte de la « Porte Aïve » en juillet 1956, nous avons fait, à travers bois, quelques expéditions pour reconnaître les environs. Au cours d'une de ces explorations nous sommes tombé sur un endroit où la roche réapparaît. Le sommet en forme une légère avancée. La face rocheuse est orientée entre S.-E. et S., elle a donc la même orientation que l'ouverture de la grotte.

Ce petit massif, en ligne droite, est distant du sommet de la « Porte Aïve » de 90 m, en aval de celle-ci. L'altitude doit aussi être fort semblable, c'est-à-dire 48 m au-dessus du thalweg du vallon.

La hauteur du rocher, au-dessus du niveau du sol, était de plus ou moins 4 m.

A la base, la pierre accusait quelques renforcements qui semblaient se prolonger assez loin.

Ceci joint à la roche formant surplomb, nous fit penser immédiatement à un abri sous roche et nous incita à entreprendre des fouilles.

Dès le lendemain nous étions sur place pour vérifier l'exactitude de nos déductions.

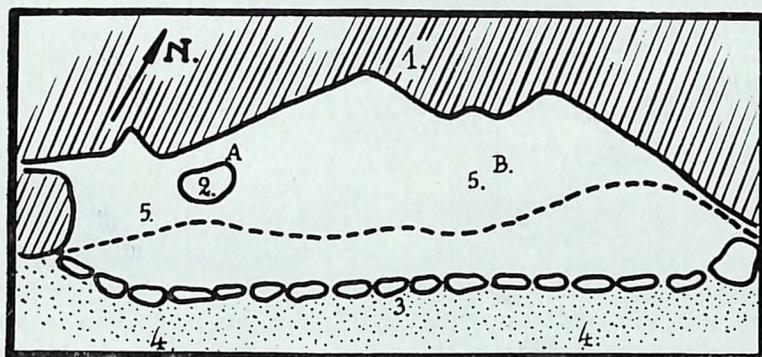
Les fouilles, qui nous firent ouvrir une tranchée de 4,80 m de long, de 0,90 m à 1 m de profondeur et d'une largeur moyenne d'un mètre, durèrent cinq jours.

Nous y travaillâmes seul les deux premiers jours, puis deux autres jours avec l'aide de Monsieur Joseph Falque de Jemeppe-sur-Sambre et enfin à nouveau seul, le dernier jour.

Dès l'enlèvement de la pierraille de surface, nous découvrîmes plusieurs dents humaines isolées.

Au cours du dégagement d'un gros bloc de roche placé dans une anfractuosité du rocher (voir point A sur le plan), nous découvrîmes : entre le bloc et la roche, les ossements humains suivants : un frontal et une mâchoire inférieure presque complète de même qu'un fragment de

côte; sous le bloc se trouvaient les 2/3 supérieurs d'un fémur de jeune sujet. De même, sous le bloc, nous trouvâmes les 2 plus beaux silex de l'ensemble (ensemble qui en comportera finalement 4). Il s'agit d'un grattoir-racloir et d'une pointe de flèche à tranchant transversal. Devant le bloc, se trouvait une symphyse mentonnière d'enfant.



Plan au 1/60 de l'Abri sous roche de Hotton.

A l'endroit indiqué B, sur le plan, nous trouvâmes une plus forte accumulation d'os humains comprenant entre autres les restes de 5 mâchoires inférieures plus ou moins enchevêtrées, dont une presque complète et 2 de jeunes sujets. De plus, il y avait une partie inférieure de face qui semble bien correspondre à la mâchoire complète citée ci-dessus.

Au cours des fouilles nous pûmes constater que de grosses pierres, la plupart posées de champ, délimitaient une largeur d'environ 1 m à partir de la base du rocher. C'est dans cette tranchée que furent trouvées toutes les pièces de la collection.

S'agissait-il là de la délimitation d'une sorte de caveau ?

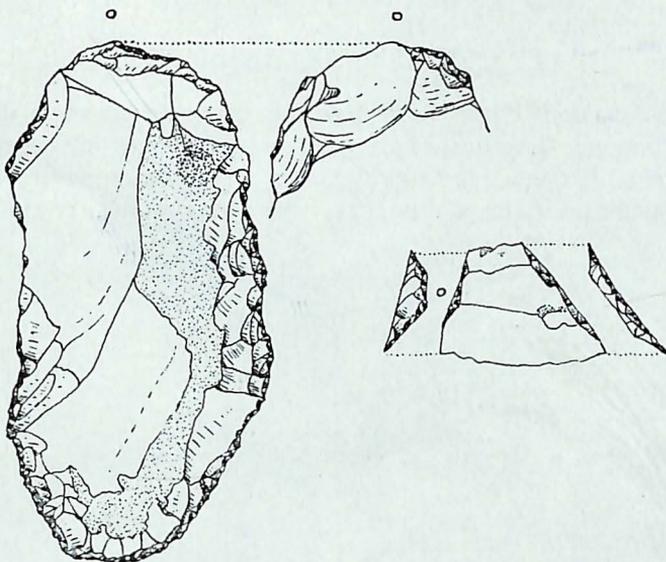
A la profondeur d'un mètre nous n'avons plus rien trouvé, si ce n'est par-ci par-là d'énormes blocs probablement éboulés de la petite voûte formée par le renforcement dans le rocher.

Le dernier jour des fouilles, nous avons abattu la paroi de notre tranchée, vers l'extérieur, c'est-à-dire la terre placée derrière les gros blocs. Ces recherches ne nous ont plus procuré le moindre éclat d'os; cette sorte de muret était donc bien la délimitation des sépultures.

LE MOBILIER.

1. — *Grattoir-racloir* en silex bleu-gris de forme ovale. La face d'éclatement est sans retouches, l'autre face a gardé une partie du cortex.

Longueur de la pièce : 66 mm, largeur moyenne 30 mm, épaisseur \pm 10 mm. La bulbe de percussion a été abattu.



Silex trouvés dans l'abri-sous-roche de Hotton (échelle 1/1).

Les retouches occupent un long côté et tout l'arrondi d'un petit côté.

2. — *Pointe de flèche* : en forme de trapèze. Il s'agit d'une flèche à tranchant transversal.

Ces deux silex, au point de vue matière, doivent avoir la même provenance.

3. — *Eclat de taille* : dans le même silex que les 2 pièces précédentes. Il a conservé une partie du cortex sur une de ses faces.

4. — *Autre éclat de silex* : pierre de jet ? Silex bleu-gris plus sombre que les 3 pièces précédentes, vermiculé de blanc. Plus grande longueur : 55 mm, largeur moyenne : 35 mm.

5. — *Fragment de nacre* : de 22 mm de long sur 10 mm de large. Une des faces a conservé sur la moitié de sa surface la croûte rugueuse du coquillage. Fragment de valve d'unio (ou mulette). Ce mollusque d'eau douce est abondant dans l'Ourthe.

LES OSSEMENTS HUMAINS.

Les ossements incinérés appartiennent à un jeune sujet. Les ossements inhumés seront étudiés prochainement, après leur reconstitution.

LES OSSEMENTS D'ANIMAUX.

La plupart sont d'introduction récente et appartiennent à de petites espèces communes de rongeurs, de carnivores, d'insectivores, d'oiseaux et des batraciens. Quelques rares os de *Sus scrofa*, de *Capra hircus*, de *Bos taurus* seraient les restes d'un repas funéraire qui dut certes être fort pauvre.